

fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs. En cas de refus d'investiture par le Gouverneur, il sera procédé à une autre désignation dans les mêmes formes que ci-dessus.

Art. 41. Ils peuvent être suspendus ou révoqués par arrêté pris en Conseil privé.

#### CHAPITRE IV.

##### *Attributions des présidents et des adjoints.*

Art. 42. Les présidents sont chargés, sous l'autorité du Directeur de l'Intérieur et du Procureur de la République :

1° De la publicité à donner aux arrêtés et règlements émanant de l'Administration supérieure ;

2° De la comptabilité de la commission municipale ;

3° De l'acquittement des dépenses ;

4° De la préparation du budget ;

5° De la direction des travaux locaux ;

6° De tout ce qui concerne la conservation des bâtiments municipaux, des cimetières, promenades et voies publiques ne dépendant pas de la grande voirie ; de la police des fourrières ;

7° De la préparation des projets de marchés et d'adjudication ayant pour objet l'exécution des travaux municipaux et de la préparation des baux, de la passation de ces marchés et adjudications après délibération des projets et cahiers des charges par la commission municipale ;

8° Des fonctions d'officiers de l'état civil.

Toutefois une décision du Gouverneur pourra conférer lesdites fonctions à une autre personne ;

9° De la rectification, chaque année, du tableau de recensement de la population ;

10° Des fonctions d'officiers de police auxiliaires du procureur de la République, telles qu'elles sont déterminées par le chapitre V, livre 1<sup>er</sup>, du Code d'instruction criminelle.

Art. 43. Ils ont, en outre, pour mission de proposer au Gouverneur les améliorations que la commission municipale jugerait utiles dans l'intérêt du district ;

De lui faire connaître l'opinion de la commission sur la situation et les besoins des habitants pauvres ou infirmes, soit en vue d'obtenir en leur faveur des dégrèvements d'impôts, soit de leur procurer des secours ;

De porter à la connaissance de l'Administration les faits ou événements principaux qui surviendraient dans le district, et de